

Rabat, le 31 janvier 2022.

Concerne : constitution d'une association

Chers parents,

J'ai été informé par certains d'entre vous, de l'initiative d'un parent de créer une association intitulée « association de parents d'élèves de l'école belge de Rabat ».

Je prends acte de cette décision unilatérale.

Cette action indépendante et non concertée n'influence bien évidemment pas la procédure d'élection pour la constitution d'un comité provisoire, telle que celle-ci a été définie lors du Conseil de Participation du 7 décembre. Les bulletins de vote seront distribués, dès la reprise en présentiel de l'ensemble des classes, comme initialement prévu. Une communication rappellera la procédure à suivre.

Notre école s'inscrit et s'est toujours inscrite dans une volonté de partenariat avec les parents. Nous le faisons vivre à travers le Conseil de Participation où vos représentants participent à la réflexion et à la mise en place d'actions dans l'intérêt de toute la communauté scolaire. Nous sommes également prêts à collaborer avec une association de parents d'élèves représentative et qui s'inscrira dans une volonté de partenariat basé sur la confiance et le respect. A défaut, nous poursuivrons notre travail avec vos représentants au Conseil de Participation.

Je vous prie de croire, chers parents, en ma considération distinguée.

Axel Bex
Chef d'établissement